



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

La grève sur la liberté syndicale et les salaires se généralise en Turquie.

Le mouvement de contestation qui a débuté par des rassemblements le 20 avril dans l'usine Renault à Bursa (Turquie) s'est transformé en une grève à la suite des propositions indécentes faites par la direction, jeudi 14 mai.

Depuis les premiers jours, les salariés revendiquent une revalorisation salariale, l'arrêt des répressions syndicales et la liberté de choisir le syndicat pouvant les représenter dans l'entreprise.

Contrairement à l'Accord cadre mondial de responsabilité sociale, sociétale et environnementale entre le groupe Renault, le Comité de Groupe Renault et IndustriAll Global Union, la direction générale Renault ne respecte toujours pas les droits sociaux fondamentaux et notamment la liberté, pour les salariés, de choisir leur organisation syndicale.

En effet, la Constitution turque impose un seul syndicat par entreprise et c'est le gouvernement qui décide du syndicat à implanter dans chaque entreprise. C'est une forme de démocratie syndicale vue par la fenêtre du gouvernement Turc et du patronat. Dans ces conditions, il est plus facile d'implanter des organisations syndicales pro-patronales et de les accompagner dans les différentes méthodes d'exploitations humaines.

Le 28 avril 2015, la Fédération CGT de la Métallurgie a rencontré des salariés de l'usine Renault de Bursa pour échanger avec eux sur les conditions de travail et la vie en entreprise.

Les salariés ont décrit des conditions de travail extrêmement déplorables. La direction leur demande régulièrement d'effectuer des heures supplémentaires, de travailler les dimanches. Les temps de repos journaliers et hebdomadaires ne sont pas respectés. Les cadences sont élevées alors que les effectifs de salariés travaillant sur les chaînes sont réduits.

Les méthodes de travail imposées sont très rudes, entraînant des troubles musculo-squelettiques. Parmi les salariés rencontrés, un jeune de 28 ans était déjà atteint d'une hernie discale, un autre d'un problème de ligaments croisés, de tendinites, et autres douleurs liées à une activité intense...

Ils n'osent pas se plaindre auprès du syndicat choisi par la direction de Renault, par peur d'être licenciés. C'est pourquoi ils revendiquent la liberté de choisir leurs représentants du personnel.

Ils dénoncent également des taux de rémunérations relativement bas. Le taux horaire d'un salarié ouvrier ayant 7 ans d'ancienneté est de 2,55€/heure, soit environ 550€/mois, ce qui est bien en deçà de ce que l'on retrouve chez d'autres fabricants de la région (BOSCH) alors qu'ils sont liés au même accord de branche.

Ce mouvement initié par les salariés de Renault s'est propagé en quelques jours aux autres usines de Bursa. Ainsi, les salariés de FIAT, MAGNETTI MARELLI, VALEO, DELPHI et d'autres ont rejoint le mouvement avec les mêmes revendications.

Plus de 15 000 ouvriers sont en grève dans les zones industrielles de Bursa. Depuis le 19 mai, le mouvement s'étend au-delà des frontières de la région de Bursa, chez d'autres constructeurs automobiles. Comme chez FORD, implanté dans la région de Kocaeli, une autre région très industrialisée de Turquie.

Le patronat et le gouvernement Turcs craignent que le mouvement se généralise sur l'ensemble du territoire. Leurs craintes les poussent à utiliser les forces de l'ordre pour les intimider et à menacer les représentants des salariés grévistes d'arrestation pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

Malgré ces attaques et répressions, les salariés ne lâchent rien et luttent. C'est en poursuivant dans cette optique qu'ils sortiront victorieux de leur bataille.

Le Comité exécutif d'IndustriAll Global Union, réuni le 20 mai, a décidé de soutenir les grévistes en adoptant une déclaration à l'unanimité.

La FTM-CGT témoigne de sa solidarité, de son engagement aux côtés des travailleurs Turcs qui se battent pour leurs droits les plus élémentaires et pour les intérêts de l'ensemble des travailleurs.